



Mission Permanente
République de l'Angola
Genève

**25ème Session du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel.
2ème Cycle de l'Examen Périodique Universel de la République du Soudan.**

**Intervention de Son Excellence Monsieur Apolinário Correia, Ambassadeur
et Représentant Permanent de la République d'Angola**

Monsieur le Président,

La République d'Angola, souhaite une chaleureuse bienvenue à la Délégation du Soudan et la félicite de son Rapport précis et concis au titre du 2^{ème} Cycle de son Examen Périodique Universel.

Nous reconnaissons avec satisfaction les efforts que le Soudan a déployé dans l'amélioration de la situation des Droits de l'Homme et la soumission de son rapport national facultatif à mi-parcours, en 2013, qui démontre la mise-en-œuvre des recommandations faites au cours du 1^{ème} Cycle.

Nous apprécions du fait que le pays ait adopté une série de textes législatifs pour renforcer la protection des Droits de l'Homme, notamment, la loi sur la lutte contre la traite d'êtres humains, la loi pénale et la loi électorale.

Ma Délégation voudrait recommander à la République du Soudan ce qui suit:

- 1- d'accorder aux femmes les droits civils et politiques, le droit à la santé et le droit à l'éducation sans aucune discrimination;
- 2- de ratifier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

L'Angola souhaite plein succès à la Délégation du Soudan pour son Examen Périodique Universel.

Je vous remercie